

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport à ce sujet et de préparer un plan.

2. M. l'échevin Guay se présente devant la Commission et demande que l'on donne suite à la résolution du Conseil, adoptée le 1er mars dernier, à l'effet de donner avis à la Compagnie du Grand Tronc d'ériger des barrières sur certaines rues dans le quartier St-Henri. Il informe la Commission que la Compagnie du Grand Tronc fait actuellement construire une voie ferrée sur la rue Ste-Elizabeth et à travers, et le long de la rue Acorn, sans avoir, donné avis à la Ville qu'elle avait commencé la construction des voies ferrées en question et sans avoir fait aucune démarche préliminaire pour établir les indemnités que les propriétaires des terrains affectés par ladite construction de voies ferrées ont droit de réclamer et sans égard aux droits de la Ville, conformément à l'ordonnance de ladite Commission des Chemins de Fer du Canada, en date du 6 octobre dernier.

Sur proposition de M. l'échevin David, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant qu'instructions soient données aux avocats de la Ville de faire les démarches nécessaires auprès de ladite Commission des Chemins de Fer du Canada pour obliger ladite Compagnie de chemin de fer du Grand Tronc à remplir les obligations mentionnées dans ladite ordonnance de la Commission des Chemins de Fer du Canada.

3. M. l'échevin Major demande que le trottoir permanent de la rue Dufferin soit construit à une largeur de 8 pieds au lieu de 12 pieds.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de construire à 9 pieds de large, le trottoir permanent de la rue Dufferin.

4.—M. l'échevin M. Martin se présente devant la Commission et demande la confection de trottoirs permanents sur certaines rues dans le quartier Papineau, et, aussi un estimé pour le pavage de la rue Maisonneuve, à partir de la rue Ontario jusqu'au Collège.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour le pavage de la rue Maisonneuve.

5. M. l'échevin Leclaire se présente devant la Commission à l'appui d'une requête de contribuables de la rue Labelle se plaignant du mauvais état de la chaussée, à partir de la rue Marie-Anne jusqu'à la rue Rachel.

M. le président informe M. l'échevin Leclaire que la requête sera prise en considération.

6. A la demande de M. l'échevin Nault, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de donner avis à la "Montreal Street Ry. Co." de placer ses rails sur la rue Guy, au centre de la rue et non sur les côtés.

7. A la demande de M. l'échevin Bumbray, il est

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de préparer un estimé pour trottoirs permanents sur la rue Hogan, à partir de la rue Ontario, en allant vers le Nord.

8. M. l'échevin Lavolette se présente devant la Commission au sujet du protêt de la Fabrique Ste-Brigide relativement à l'exécution de certains travaux sur la rue Cartier.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville avec instruction de faire rapport pour la prochaine séance.

9. M. l'ex-échevin Conroy, se présente devant la Commission à l'appui d'une requête demandant que soit pavée la rue Mansfield, à partir de la rue Lagauchetière jusqu'à la rue Ste-Catherine.

M. le président informe M. Conroy que la requête sera prise en considération.

10. M. l'échevin J.-B.-A. Martin se présente devant la Commission et demande que l'on répare le trottoir en asphalte situé sur le côté nord de la rue St-Jacques, à partir de la rue Cathédrale jusqu'à la rue Windsor, et qui se trouve actuellement plus bas que la bordure, et il informe la Commission que lorsqu'il pleut ledit trottoir est impraticable, vu qu'il est couvert de plus de deux pouces d'eau.

*Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit prié de faire rapport à ce sujet, et de dire quand ledit trottoir a été confectionné et dans quel état il est actuellement.

11. M. l'échevin J.-B.-A. Martin demande aussi que l'on répare le trottoir situé sur le côté nord de la rue St-Jacques, à partir de la rue Windsor jusqu'à la rue Desrivières.

Renvoyée à l'inspecteur de la Ville.

12. *Résolu:* Que l'inspecteur de la Ville soit autorisé à construire à la journée les égouts dans les rues suivantes:

Champlain, entre les rues Logan et LaFontaine.

*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to report in this connection and prepare a plan thereon.

2. Ald. Guay appeared before the Committee and asked that the resolution of Council adopted on the 1st of March last, notifying the Grand Trunk Ry. Co., to erect gates on certain streets in St. Henry ward, be enforced. He informed the Committee that the Grand Trunk Ry. Co. was presently laying tracks on St. Elizabeth street and across and along Acorn street, without having previously notified the City of the fact that they had begun the construction of said lines and without having taken any preliminary step to establish the indemnities that proprietors of lands interested in the said construction of railway line have the right to claim and without any regard to the City's rights, in accordance with the order of the said Board of Railway Commissioners of Canada, dated the 6th of October last.

On motion of Ald. David, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that instructions be given to the City attorneys to take such proceedings before the said Board of Railway Commissioners of Canada as may be necessary so as to compel the said Grand Trunk Railway Co. to fulfill the obligations mentioned in the said order of the Board of Railway Commissioners of Canada.

3. Ald. Major asked that the permanent sidewalk in Dufferin street be constructed 8 feet instead of 12 feet wide.

*Resolved:* That the City Surveyor be requested to construct of 9 feet wide the permanent sidewalk on Dufferin street.

4. Ald. M. Martin appeared before the Committee and asked for permanent sidewalks on certain streets in Papineau ward, and also for an estimate for Maisonneuve street pavement, from Ontario to College street.

*Resolved:* That the City Surveyor be asked to prepare an estimate for the pavement of Maisonneuve street.

5. Ald. Leclaire appeared before the Committee in support of a petition from ratepayers on Labelle street, complaining of the bad state of the roadway, from Mary Ann to Rachel street.

The chairman informed Ald. Leclaire that his request would be considered.

6. At the request of Ald. Nault, it was

*Resolved:* That the City Surveyor be requested to notify the Montreal Street Ry. Co., to lay rails on Guy street, in the centre of said street and not on both sides thereof.

7. At the request of Ald. Bumbray, it was

*Resolved:* That the City Surveyor be instructed to prepare an estimate for permanent sidewalks on Hogan street, from Ontario street, northwards.

8. Ald. Lavolette appeared before the Committee against the protest of the St. Brigide Trustees, against the completion of certain works on Cartier street.

Referred to the City Surveyor with instructions to report for the next meeting.

9. Ex-alderman Conroy appeared before the Committee in support of a petition asking that Mansfield street be paved, from Lagauchetière to Ste. Catherine street.

The chairman informed Mr. Conroy that his request would be considered.

10. Ald. J. B. A. Martin appeared before the Committee and asked that the asphalt sidewalk on the north side of St. James street, from Cathedral to Windsor street, which is now lower than the curbstone, be repaired, and he informed the Committee that when it rains the said sidewalk is impraticable inasmuch as it is covered with more than two inches of water.

*Resolved:* That the City Surveyor be asked for a report in this connection and to state when the said sidewalk was constructed and in what state it is at present.

11. Ald. J. B. A. Martin also asked that the sidewalk on the north side of St. James street, from Windsor to Desrivières street, be repaired.

Referred to the City Surveyor.

12. *Resolved:* That the City Surveyor be authorized to construct by day work sewers in the following streets:

Champlain, between Logan and LaFontaine.